



L'admission dans l'établissement

C'est tout d'abord la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui précise votre orientation. Ensuite, vous nous transmettez par écrit votre candidature ; votre dossier doit comporter une copie de votre notification d'orientation et votre CV, accompagné de votre lettre de motivation décrivant votre projet professionnel. « La Mare Savin » vous propose alors un premier entretien et une visite de l'établissement.

Si votre candidature est recevable, un stage d'une semaine vous est proposé. Si ce stage est concluant, un second stage de deux semaines est ensuite proposé ; vous rencontrerez aussi des membres de l'équipe et c'est après ces rencontres qu'une décision sera prise.

Si celle-ci est favorable, vous serez admis pour une période d'essai de trois mois, renouvelable une fois. Dans le cas contraire, vous serez inscrit en liste d'attente ou orienté vers un autre établissement.



50 ans d'expérience au service des personnes en situation de handicap

L'Association pour l'Insertion l'Éducation et les Soins (AIES) est un organisme gestionnaire coordonnant le travail de concertation et de cohésion avec les établissements et les instances administratives, financières ou institutionnelles.

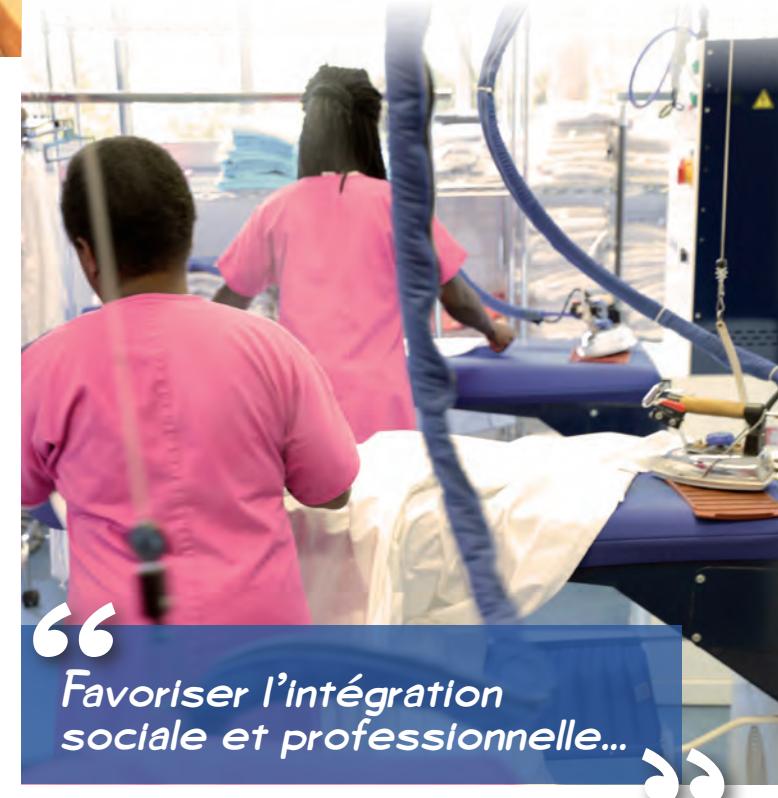
L'Association AIES a pour principales missions de :

- Développer des actions d'éducation, de soins, d'aide et de soutien, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap.
- Venir en aide par l'information aux personnes en situation de handicap, leurs familles ou leurs représentants légaux.
- Mener avec d'autres partenaires, des recherches et des projets concourant à la lutte contre l'isolement et l'exclusion des personnes dans le secteur médico-social.
- Gérer les établissements ou services que l'association a créés, et ceux qui lui sont confiés par cession ou par convention de gestion.
- Informer et sensibiliser le public sur les problèmes du handicap, de l'isolement et de l'exclusion.

www.association-ies.com



ESAT **La MARE SAVIN**



Accueil

Les horaires d'accueil sont proches de ceux d'une entreprise, plus particulièrement pour les ateliers.

Les repas sont pris entre 12h15 et 13h15 au restaurant de « La Mare Savin » ou sur les lieux des chantiers pour les ateliers concernés. Les menus sont identiques pour tous, mais adaptables selon l'état de santé de chacun.

Les horaires de travail sont les suivants :

Lundi au jeudi **08h45 à 12h15 et 13h15 à 16h30**

Vendredi **08h45 à 12h15 et 13h15 à 15h15**

Tous les travailleurs arrivent et repartent de « La Mare Savin » par leurs propres moyens.

Les déplacements sur les chantiers sont assurés par les véhicules de l'établissement ou pour certains travailleurs, par les transports en commun.



Coordonnées



ESAT « La Mare Savin »
Rue Gaston Monmousseau - 78190 Trappes-en-Yvelines



01 34 82 76 00



esatlamaresavin@association-ies.fr



www.esatdelamaresavin.com



Bus : SQYBUS

402 Hôtel d'Agglomération [Gare La verrière > Gare Trappes]

430 Hôtel d'Agglomération [Gare Trappes > Gare Trappes]



“
Favoriser l'intégration sociale et professionnelle...
”

La Mare Savin

ESAT **Établissement & Services d'Aide par le Travail**



Association
Insertion
Éducation
Soins



ESAT

La Mare Savin



Un espace de travail et d'accueil

« La Mare Savin » a pour vocation de fournir des postes de travail de qualité aux personnes en situations de handicap mental et/ou sensoriel et psychique avec ou sans troubles associés.

Avec 41 professionnels, « La Mare Savin » assure un soutien médico-social et éducatif à 145 travailleurs de 18 à 50 ans, tout en offrant des activités professionnelles sur quatre pôles :

- Blanchisserie industrielle
- Espaces Verts et décoration florale
- Sous-traitance aux entreprises
- Restauration collective, salles et traiteur événementiel

L'établissement est régi par l'arrêté Préfectoral A-07-011530 du 29 mai 2009 et répond aux obligations des lois de 2002-2, de 2005 et de juillet 2009 pour la loi dite HPST ; notamment sur le principe général de non-discrimination, sur l'obligation de la collectivité nationale de garantir les conditions de l'égalité des droits et des chances aux personnes en situation de handicap.



Adultes



145

Acquérir une pratique professionnelle

De par la vie sociale, professionnelle et affective qui s'y déroule, « La Mare Savin » constitue pour l'usager un microcosme à la fois sécurisant et interrogant, protecteur et stimulant, stable et dynamisant.



Tout en assurant la sécurité morale et physique des usagers, l'équipe pluridisciplinaire imagine les stratégies et les diversifications d'activités liées à une véritable structure de travail protégé. Cette démarche, qui s'appuie aussi bien sur l'acquisition de technicités et pratiques de travail que le développement de l'autonomie, favorise l'accès à la vie sociale et professionnelle des personnes accueillies.



Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe pluridisciplinaire de « La Mare Savin » œuvre pour que les personnes accueillies préservent et enrichissent leur autonomie propre. Cette démarche repose entre autre, sur l'élaboration d'un accompagnement personnalisé, intégrant aussi bien le maintien des acquis scolaires que ceux liés à la formation professionnelle.

Pour remplir cette mission, l'équipe de « La Mare Savin » est structurée en quatre grands services :

Direction et administration

- Une directrice de pôle
- Une directrice adjointe
- Un Responsable de développement économique et social
- Secrétaires et comptable

Services généraux

- Un agent technique en charge de l'entretien des locaux
- Un agent technique en charge de la maintenance du bâtiment

Éducatif

- Vingt cinq moniteurs et éducateurs spécialisés, en charge des ateliers des pôles d'activités

Médical, paramédical et social

- Une psychologue
- Une infirmière
- Deux assistantes sociales
- Une monitrice chargée de l'inclusion sociale et professionnelle



Participer à la vie sociale

À « La Mare Savin », vous pouvez exprimer et exercer votre représentativité.

Les réunions mensuelles d'atelier ; un temps de libre expression animé par la psychologue et où les travailleurs participent.

Les réunions mensuelles des délégués des travailleurs ; elles permettent avec la direction de participer à la vie sociale de l'établissement.

Vous pouvez aussi être représenté ou vous présenter vous-même au Conseil de la Vie Sociale : Avec trois réunions par an, ce sont des moments d'échanges et de dialogues avec l'équipe pluridisciplinaire.



Et après... ?

À « La Mare Savin », les personnes accueillies peuvent développer par leur travail une vie sociale et professionnelle. C'est aussi pour les travailleurs qui en ont manifesté le désir et ont présenté des capacités suffisantes, une possibilité supplémentaire d'intégrer le milieu ordinaire.

